

Fondation canadienne pour l'amélioration des  
services de santé/Canadian Foundation for  
Healthcare Improvement

États financiers résumés  
31 mars 2020



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la  
**Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/  
Canadian Foundation for Healthcare Improvement**

## Opinion

Les états financiers résumés de la **Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé** [l'« Organisme »], qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 mars 2020, l'état résumé des résultats pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, sont tirés du jeu complet d'états financiers audités de l'Organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits dans la note 2.

## États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

## Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 24 juin 2020. Ni les états financiers audités ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements postérieurs à la date de notre rapport sur les états financiers audités.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé du jeu complet d'états financiers audités conformément aux critères décrits dans la note 2.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Ottawa, Canada  
Le 24 juin 2020

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés



**Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé /  
Canadian Foundation for Healthcare Improvement**

**État résumé de la situation financière**

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Trésorerie	<b>1,486</b>	328
Débiteurs	<b>367</b>	302
Frais payés d'avance	<b>223</b>	154
Dépôts de financement des partenaires	<b>858</b>	1,185
Placements à court terme	<b>2,000</b>	2,500
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	<b>1,800</b>	2,303
Avantages sociaux futurs	<b>—</b>	1,199
Placements - réserve	<b>11,865</b>	11,561
	<b>18,599</b>	19,532
<b>Passif et apports reportés</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>1,631</b>	1,422
Produits reportés	<b>172</b>	88
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	<b>11</b>	24
Incitatif à la location reporté	<b>269</b>	250
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>388</b>	437
Avantages sociaux futurs	<b>340</b>	—
Apports reportés		
Affectés au fonctionnement	<b>3,923</b>	5,750
Affectés à la réserve	<b>11,865</b>	11,561
	<b>18,599</b>	19,532

*Voir les notes afférentes aux états financiers résumés*

**Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé /  
Canadian Foundation for Healthcare Improvement**

**État résumé des résultats**

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Comptabilisation des apports reportés afférents au fonctionnement de l'exercice considéré	<b>16,787</b>	16,759
Produits de soutien au programme	<b>435</b>	376
Autres produits	<b>1</b>	1
Comptabilisation des apports reportés afférents aux améliorations locatives	<b>50</b>	49
Comptabilisation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	<b>587</b>	627
	<b>17,860</b>	17,812
<b>Charges</b>		
Trouver et promouvoir les innovateurs et les innovations	<b>512</b>	665
Être un moteur de l'adoption rapide d'innovations éprouvées	<b>8,044</b>	7,190
Être un facilitateur de systèmes axés sur l'amélioration	<b>3,275</b>	5,129
Façonner l'avenir	<b>3,311</b>	928
Communications et relations avec les intervenants	<b>1,089</b>	1,709
Stratégie, évaluation et services de l'entreprise	<b>1,641</b>	2,187
Frais de gestion des placements	<b>37</b>	41
Avantages sociaux futurs	<b>(49)</b>	(37)
	<b>17,860</b>	17,812
Excédent des produits sur les charges	<b>—</b>	—

*Voir les notes afférentes aux états financiers résumés*

**Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/  
Canadian Foundation for Healthcare Improvement**

**Notes des états financiers**

31 mars 2020

**1. Description de l'Organisme**

La Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé [« FCASS »] a pour mandat d'accélérer l'amélioration et la transformation des services de santé pour les Canadiens et les Canadiennes. À cette fin, la FCASS collabore avec des gouvernements, des décideurs politiques et des dirigeants du système de santé pour traduire les données probantes et les pratiques novatrices en politiques, programmes et outils concrets, ainsi que pour développer les qualités de leadership. Depuis le 5 avril 2012, la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé [« FCRSS »] est connue sous le nom de Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

La FCASS est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La FCASS a commencé ses activités au cours de l'exercice 1997 et elle est constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 17 juin 2014, la FCASS poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Dans le budget fédéral de 1996, le gouvernement autorisait Santé Canada à verser 55 millions de dollars à la FCASS (alors la FCRSS) sur une période de cinq ans. Aux termes de la même entente, le Conseil de recherches médicales [« CRM »] a convenu de verser à la FCASS une subvention de 10 millions de dollars, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada [« CRSH »], une subvention de 1,5 million de dollars sur la même période de cinq ans. En 1999, le gouvernement fédéral a octroyé 35 millions de dollars à la FCASS afin de soutenir sa participation aux instituts de recherche en santé du Canada [ce partenariat a donné lieu à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme Capacité et développement en recherche appliquée et évaluation, ou « CADRE »], ainsi qu'une somme additionnelle de 25 millions de dollars afin d'appuyer la recherche en sciences infirmières sur une période de dix ans. En 2003, le gouvernement fédéral a fait un apport de 25 millions de dollars aux fins de la mise en œuvre du programme de Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé [« FORCES »] sur une période de treize ans.

En 2009, la FCASS a signé avec Santé Canada une entente de financement globale. Cette entente remplace toutes les ententes précédentes. Conformément à l'entente, la FCASS doit détenir tous ses placements dans un seul portefeuille de placements à revenu fixe. Cette entente lui permet aussi de présenter ses activités aux termes d'un seul programme.

Le 16 mars 2016, la FCASS a signé avec Santé Canada une entente visant un financement de 14 millions de dollars pour permettre à la FCASS de poursuivre ses activités jusqu'en mars 2017. Le 10 novembre 2016, elle a accepté une modification de cette entente, lui permettant d'obtenir des fonds supplémentaires de 39 millions de dollars pour les dépenses admissibles jusqu'au 31 mars 2019. Le 22 mars 2017, le gouvernement a annoncé, dans le cadre de son énoncé budgétaire de 2017, que la FCASS recevrait un financement de 17 millions de dollars par année à compter de 2019 et pour chaque année subséquente. Le 31 mars 2019, Santé Canada a approuvé le report à 2019-2020 des fonds de 1,4 million de dollars non utilisés en 2018-2019, lesquels sont comptabilisés dans les apports reportés affectés au fonctionnement. Le 18 décembre 2018, la FCASS a accepté une modification de l'entente relative aux apports, lui permettant d'obtenir des fonds supplémentaires de 34 millions de dollars pour les dépenses admissibles jusqu'au 31 mars 2021, ce qui porte le total du financement en vertu de cette entente à 87 millions de dollars. La FCASS met en réserve les apports reportés non utilisés afférents aux ententes conclues avant mars 2016.

**Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/  
Canadian Foundation for Healthcare Improvement**

**Notes des états financiers**

31 mars 2020

En décembre 2019, les conseils d'administration de la FCASS et de l'Institut canadien pour la sécurité des patients ["ICSP"] ont convenu de procéder à une fusion afin de former un organisme unique axé sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité des services de santé. En mars 2020, les deux conseils d'administration ont convenu que les raisons justifiant la fusion étaient toujours valables et que les organismes devraient procéder en ce sens. Les organismes ont tous deux terminé leurs travaux de contrôle préalable et sont en voie de fusionner. Au moment de la déclaration, la date exacte de la fusion n'était pas encore connue.

**2. États financiers résumés**

Les états financiers résumés sont tirés du jeu complet d'états financiers audités préparé conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif au 31 mars 2020 et pour l'exercice clos à cette date.

La préparation des présents états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à être reflétées dans les états financiers résumés afin que ceux-ci soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle de ces états.

Les présents états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants :

- [a] les informations contenues dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes contenues dans le jeu complet des états financiers audités;
- [b] dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les informations qu'il est nécessaire de communiquer de façon à ne pas fausser ou obscurcir les éléments présentés dans le jeu complet des états financiers audités correspondants, y compris les notes y afférentes.

La direction a déterminé que les états des apports reportés et le tableau des flux de trésorerie ne fournissent pas d'informations utiles supplémentaires et, par conséquent, ne les a pas inclus dans les états financiers résumés.

Il est possible d'obtenir le jeu complet d'états financiers audités de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/Canadian Foundation for Healthcare Improvement sur demande en communiquant avec l'Organisme.